Programme-cadre de recherche et d'enseignement Euratom 1994-1998: financement suite à l'élargissement 1995

1995/0812(CNS) - 26/04/1995 - Document de base législatif

La proposition de décision vise à accroître les montants du Programme-cadre pour des actions de recherche et d'enseignement Euratom (1994-1998) en raison de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. Il est proposé que le montant de la participation financière de la Communauté s'élève à 1 342 millions d'écus (contre 1 254), dont 757 millions d'écus prévus à titre indicatif pour la période 1994-1996 et 585 millions d'écus pour la période 1997-1998. La répartition des montants (en millions d'écus) serait la suivante : - Sûreté de la fission nucléaire : 443 - Fusion thermonucléaire contrôlée : 899